

■ **MimaVision S.à r.l.**, à Yverdon-les-Bains, CH-550-0161724-3, production, réalisation et diffusion de films (FOSC du 23.03.1999, p. 1893). Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par l'augmentation de la part sociale de Hierl Johannes de CHF 19'000 à CHF 60'000 et de celle de Hierl Christiane de CHF 1'000 à CHF 10'000, ainsi que par l'émission d'une nouvelle part sociale de CHF 30'000 au nom du nouvel associé Guignard Pierre, de Vaulion, à Yverdon-les-Bains. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 4 avril 2005 et bilan au 31 décembre 2004, présentant des actifs de CHF 396'969.19 et des passifs envers les tiers de CHF 110'680.31, soit un actif net de CHF 286'288.88, contre attribution aux associés de 700 actions nominatives de CHF 100 et 30 actions nominatives de CHF 1'000. Statuts modifiés le 6 avril 2005. Nouvelle raison sociale: **MimaVision SA**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 700 actions nominatives de CHF 100, privilégiées quant au droit de vote, et 30 actions nominatives de CHF 1'000, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité. Les associés sont nommés administrateurs, soit: Hierl Johannes, qui n'est plus gérant, directeur avec signature individuelle, Guignard Pierre, président, et Hierl Christiane, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: A.B. Révision et contrôle de gestion SA, à Yverdon-les-Bains.
Journal no 3829 du 12.04.2005
(02795438 / CH-550.0.161.724-3)